

Bonjour à toutes et à tous,

La rentrée, c'est fait ! La reprise du travail, c'est fait aussi ! Le jour diminue, ça aussi, c'est un fait. Le passage à l'heure d'hiver, c'est pour bientôt, dans la nuit du samedi 25 au 26 octobre. Nous gagnerons une heure de rab sous la couette ! Et si vous êtes un adepte de l'heure d'été, il faudra patienter jusqu'au 29 mars 2026 pour avancer à nouveau vos aiguilles. Bon courage !

Porte Ouverte Bibliothèque

Le 8 novembre, matinée porte ouverte à la bibliothèque
de 9h30 à 12h.

Vernissage de l'exposition de peinture en présence d'Isabelle Picard, peintre de Haute-Rivoire. Elle profitera de ce moment convivial pour nous présenter ses œuvres originales et sera suivie d'un « pot amical » !



Dispositif « Ma Commune Ma Santé »

Il s'agit d'un dispositif national de mutuelle santé qui s'adresse aux administrés des 27 communes partenaires des monts du Lyonnais. L'association « Ma Commune Ma Santé » propose aux habitants de ces communes une quinzaine de contrats de complémentaire santé négociés au niveau national.

Il s'agit de permettre à tous d'accéder aux soins. Ce dispositif s'adresse prioritairement aux personnes n'ayant pas de mutuelle d'entreprise (retraités, demandeurs d'emplois, travailleurs non-salariés, fonctionnaires...) mais **l'offre s'adresse à tout le monde sans questionnaire de santé ni limite d'âge.**

La commune de Maringes est partenaire de ce dispositif. Tous les habitants peuvent donc être reçus, lors d'un rendez-vous individuel gratuit, par un conseiller qui étudiera vos besoins et pourra éventuellement vous proposer une complémentaire plus avantageuse que la vôtre (financièrement et en termes de couverture) parmi celles proposées.

Pour que des comparaisons puissent être faites, pensez à apporter, lors du rendez-vous, le tableau de garantie de votre mutuelle actuelle, ainsi que son coût ! Amenez également votre Carte vitale, votre carte d'identité et un RIB.

La prochaine permanence est fixée **au Jeudi 20 novembre de 14 à 17h en mairie.**

Attention : si vous êtes intéressé n'attendez pas pour prendre rendez-vous auprès du secrétariat de la Mairie.

Monument aux Morts

Dans les temps troublés que nous traversons, le Monument aux Morts revêt une importance particulière. Il est essentiel de réactiver la mémoire collective, notamment auprès des jeunes générations, afin de ne jamais oublier **les sacrifices consentis par ceux qui sont tombés pour la France**. Ce devoir de mémoire nous invite également et surtout à **rester vigilants et à œuvrer pour éviter les guerres** qui pourraient advenir. **Honorer la mémoire des soldats disparus**, c'est aussi transmettre **une promesse d'avenir** : celle de la paix et de la solidarité entre les peuples.

« La paix est la seule bataille qui vaille la peine d'être menée. » — Albert Camus

Dans cette optique, la municipalité propose de déplacer et remplacer le monument actuel par une stèle plus parlante aux nouvelles générations et située dans la partie végétalisée de l'agora de la mairie, site plus approprié à une commémoration apaisée, à l'écart de la circulation.

Cette stèle sera taillée dans une seule pierre de couleur claire posée sur un socle de la même pierre. Les bords seront éclatés pour donner un aspect brut. La face avant sera bouchardée faisant apparaître la gravure d'un rameau d'olivier, symbole de paix et comportera une plaque de verre au dos de laquelle seront gravés les noms des soldats morts pour la France. L'ensemble sera réhaussé par une inscription en lettres de bronze « Aux enfants de Maringes morts pour la France ». Quelques points restent à finaliser.

Une maquette a été réalisée pour permettre à tous de se faire une idée de la proposition pour la nouvelle stèle commémorative. Elle sera exposée soit sur site devant la mairie soit en salle basse, suivant les conditions météorologiques, durant la **première quinzaine de novembre**, aux heures d'ouverture de la mairie. Un cahier sera tenu à dispositions des visiteurs pour recueillir leurs avis.

A noter que le monument actuel sera bien sûr conservé pour la mémoire du village. Il sera déplacé dans la zone basse de l'ancien cimetière, qui sera également remodelée avec la création d'un ossuaire, nécessaire pour relever les tombes dont les concessions sont expirées.



Une fois réalisé, ce déplacement permettra d'envisager le remodelage de l'entrée Sud du village : voirie, parking, jardin public, en continuité de la partie Nord réalisée cette année.

Commémoration du 11 Novembre.

Tous les habitants de la commune sont conviés à la cérémonie du souvenir **le mardi 11 novembre à 11h**. Rassemblement devant la Mairie.

Pour ne pas oublier ceux, de toutes les guerres, qui sont morts pour la France. Pour avoir également une pensée solidaire pour ceux qui se battent, aujourd'hui encore dans le monde, pour leur liberté.

A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera offert à l'Auberge du Mottet à tous les participants.

Bonne lecture